

la brève

LETTRE D'INFORMATION BIMENSUELLE
15 NOVEMBRE 2017 - N°367

U2P
union
des entreprises
de proximité

L'édito du Président	1
Conjoncture économique	2
Rendez-vous de la retraite	2
Les Rencontres de l'U2P	3
Apprentissage	3
Réformes	3
En bref - L'agenda	4

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

Affluence aux premières Rencontres de l'U2P

Au soir du 25 octobre nous avons ouvert les premières Rencontres de l'U2P, le forum des entreprises de proximité, en présence de Bruno Le Maire et aux côtés des vice-présidents Patrick Liébus (CAPEB), Joël Mauvigney (CGAD), Pierre Martin (CNAMS) et Michel Chassang (UNAPL). J'ai pu m'adresser aux nombreux représentants de l'U2P dans les territoires et au sein des organisations affiliées et revenir sur les premiers mois de l'action de la première organisation patronale de France, qui représente 2,3 millions d'entreprises de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales.

La meilleure prise en compte des entreprises de proximité par les pouvoirs publics dans le cadre de la réforme du droit du travail en constitue un jalon important.

J'ai souhaité aller au-delà et interpeller le Gouvernement sur la nécessité d'ac-

centuer cette dynamique, notamment dans la perspective des réformes de la formation professionnelle, de l'assurance chômage et de l'apprentissage qui intéressent les entreprises de proximité au premier chef : elles forment en effet la moitié des apprentis de France. Bruno Le Maire a réaffirmé dans son allocution son attachement et son ambition pour nos entreprises. L'U2P y voit un signal fort en direction des artisans, commerçants et professionnels libéraux. Elle entend toutefois rester vigilante sur plusieurs points encore en suspens : l'accès de nos entreprises à des sources de financement, le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu, le plafonnement du Fonds d'assurance formation des chefs d'entreprise artisanale (FAFCEA) ou l'avenir du dispositif de communication et de promotion de l'artisanat.

J'ai pris à nouveau la parole le 26 octobre, accompagné des vice-présidents de l'U2P et en présence du Premier ministre Édouard Philippe.

À cette occasion nous avons souhaité élargir le débat à plusieurs points qui

nous paraissent cruciaux.

D'abord, la redéfinition des missions des administrations qui doivent adopter un nouveau tryptique : simplifier, conseiller et accompagner. Ensuite, la refondation de l'apprentissage et de la professionnalisation, essentielle pour la formation des jeunes, la pérennité des entreprises de proximité et la transmission des savoir-faire. Attentif et sensible à ces sujets, le Premier ministre a salué l'engagement de l'U2P dans les concertations menées par le Gouvernement ces derniers mois et a espéré la même mobilisation pour les réformes à venir. Déterminé à répondre aux préoccupations de nos entreprises il a par exemple réaffirmé la nécessité d'améliorer l'accès au financement des entreprises de proximité. Le Premier ministre a même fait part de son souhait d'être invité par l'U2P à intervalles réguliers.

Je vous donne rendez-vous aux deuxièmes Rencontres de l'U2P, les 26 et 27 septembre 2018 ! ■

Alain Griset



CONJONCTURE

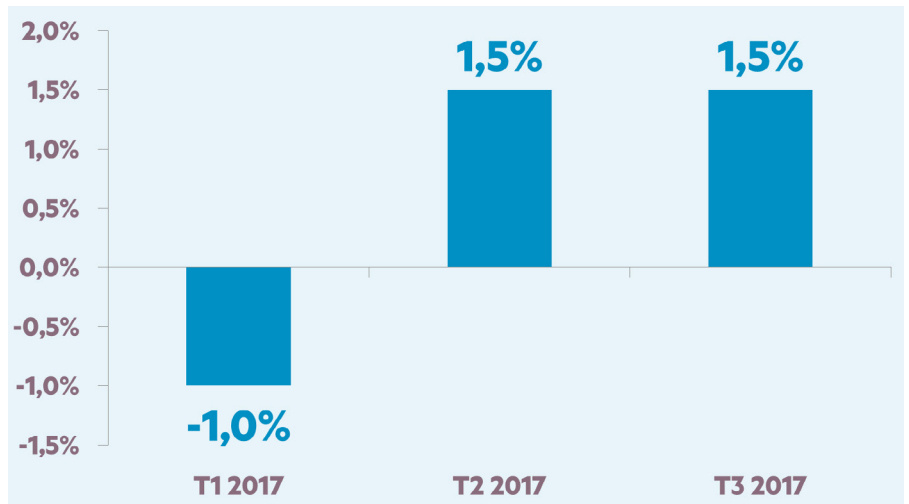
Progression de l'activité confirmée pour l'artisanat et les professions libérales

Les entreprises de proximité ont connu une croissance de leur chiffre d'affaires de 1,5 % au cours du troisième trimestre, identique à celle du deuxième trimestre.

Les professions libérales et l'artisanat, en particulier les artisans du bâtiment, enregistrent même une croissance de 2 % sur la période.

Ces chiffres confirment une véritable inversion de tendance en 2017 alors que la progression de chiffre d'affaires des entreprises de proximité était encore bloquée à 0 % au troisième trimestre 2016 (hors professions libérales).

Dans le détail, si l'activité de l'artisanat et des professions libérales s'accélère, celle du commerce de proximité et de



Évolution du chiffre d'affaires de l'artisanat, du commerce alimentaire de proximité-HCR et des professions libérales

l'hôtellerie-restauration se stabilise avec une baisse de 0,5 % au troisième trimestre qui fait suite à une progression nulle au trimestre précédent. L'hôtellerie-restauration approche néanmoins l'équilibre sur l'année, après avoir enregistré une baisse de 4,5 % au troisième trimestre 2016.

On observe dans le même temps une relative dégradation de l'opinion des professionnels sur leur trésorerie : seuls 13 % d'entre eux constatent une

amélioration, en baisse de 5 points par rapport au trimestre précédent, contre 19 % faisant état d'une détérioration (18 % au trimestre précédent). Reflet de cette évolution contrastée selon les métiers, les chefs d'entreprise des secteurs de l'artisanat et des professions libérales sont plus nombreux à anticiper une amélioration de l'activité au quatrième trimestre, tandis que les commerçants de proximité et les hôteliers-restaurateurs sont plus nombreux à émettre une opinion négative : 27 % contre 24 % d'opinions positives.

Ces données sont issues d'une enquête réalisée en octobre 2017 par l'institut I+C pour l'U2P, auprès d'un panel de 6 200 entreprises de l'artisanat, du commerce de proximité-HCR et des professions libérales. ■

LE MOT D'ALAIN GRISET, PRÉSIDENT DE L'U2P

« Nombre de nos entreprises ont repris le chemin de la croissance mais rien n'est acquis. Aucune entreprise ne doit être laissée de côté. Tout doit être fait pour garantir un traitement équitable entre les différentes catégories d'entreprises et permettre aux artisans et aux professionnels libéraux comme aux commerçants et professionnels de l'hôtellerie-restauration de développer et de pérenniser leur activité. »

RETRAITE

Les experts Agirc-Arrco répondent à vos questions

Du 20 au 25 novembre 2017, l'Agirc et l'Arrco organisent les « Rendez-vous de la retraite ».

Des conférences ouvertes à tous et

gratuites sont organisées en partenariat avec la presse régionale et des portes ouvertes sont prévues dans les Centres d'information retraite Agirc-Arrco (CICAS) les 24 et 25 novembre. Des conseillers y donneront une information personnalisée sur les droits à la retraite.

Toutes les informations pratiques sont disponibles sur le site : rdv-retraite.agirc-arrco.fr.

Pour faciliter encore l'information des ayant droits, l'Agirc et l'Arrco ont également mis en place un accès en ligne et en continu à une équipe d'experts retraite sur le site lesexpertsretraite.agirc-arrco.fr et sur Facebook.

L'Agirc et l'Arrco sont les deux régimes de retraite complémentaire des 30 millions de salariés du secteur privé. L'U2P siège dans ces instances en tant que partenaire social. ■

RÉFORMES

Apprentissage : les Français convaincus et exigeants

Un sondage conduit par Elabe met en évidence l'attachement des Français à l'apprentissage : 74 % en ont une bonne ou très bonne image, 81 % considèrent qu'il facilite l'accès à un premier emploi et 84 % estiment qu'il est efficace contre le chômage des jeunes. En

parallèle, ils sont conscients des limites du système actuel et sont 78 % à estimer que le système scolaire prépare mal les élèves au monde du travail. Il ressort également de ce sondage une vraie exigence des Français quant à la future réforme de l'apprentissage. Près de la moitié d'entre eux pensent en effet qu'elle doit simplifier les démarches et la réglementation, impliquer davantage les entreprises dans les cursus de formation et accentuer les aides à l'embauche d'apprentis destinées aux PME. Pour

sa part, l'U2P est entrée dans la phase de concertation avec le Gouvernement et communiquera bientôt ses priorités en vue d'une nécessaire refondation de l'apprentissage. ■



RENCONTRES DE L'U2P

Un temps fort pour imaginer l'avenir de l'économie de proximité



De nombreux moments d'échanges et de débats ont ponctué les premières Rencontres de l'U2P. Véritable forum, les 25 et 26 octobre ont rassemblé des représentants de l'U2P et des organisations qui en sont membres, des chefs d'entreprise, des parlementaires, des journalistes, des hommes politiques et des acteurs de premier plan de l'économie de proximité.

Un débat entre le président et les vice-présidents de l'U2P d'une part et, d'autre part, Christine Kerdellant, journaliste et directrice de la rédaction de l'Usine Nouvelle, a ainsi permis d'explorer les grands enjeux que traversent le bâtiment, l'alimentation, l'hôtellerie-restauration, la fabrication et les services ainsi que les professions libérales.

Pour bouleverser les idées reçues, imaginer des solutions d'avenir et ouvrir de nouvelles perspectives à l'artisanat, au commerce de proximité et aux professions libérales, trois conférences-débats ont rassemblé le 26 octobre près de 200 participants chacune, sur les thèmes de l'avenir de la protection sociale, de la transition numérique et du syndicalisme patronal 4.0.

Animées par des personnalités et des journalistes tels que Christophe Barbier, Frédéric Bizard et Emmanuel Lechypre ainsi que les vice-présidents de l'U2P, elles ont donné lieu à des échanges nourris parmi les participants qui ont pu poser leurs questions et interagir par SMS et sur les réseaux sociaux au moyen d'un social wall affichant leurs interrogations, leurs commentaires et leurs réflexions en direct. En tout, près de 600 interventions, notamment sur Twitter ou Facebook, ont contribué à faire vivre l'événement au-delà du palais Brongniart. ■

CALENDRIER

La formation, l'apprentissage et l'assurance chômage ont leur agenda

Le Gouvernement a présenté sa feuille de route méthodologique avec pour objectif l'adoption d'un projet de loi avant la fin de l'été prochain, le 23 septembre 2018. Début novembre ont été mis en place des groupes de travail sur l'apprentissage dont la fin des travaux est prévue fin janvier 2018 et doit donner lieu à un diagnostic et des propositions d'orientations. La formation professionnelle doit quant à elle faire l'objet d'une négociation interprofessionnelle sur la base d'un document d'orientation transmis aux partenaires sociaux mi-novembre, avec une échéance fixée à fin janvier 2018 également. Enfin, la concertation sur l'assurance chômage débutera dès fin novembre lors de réunions multilatérales avec le Gouvernement. ■

AGENDA

14 novembre

Rencontre entre le président et le secrétaire général de l'U2P et Charles de Courson, député et vice-président de la Commission des Finances.

15 novembre

Rencontre entre le président et le secrétaire général de l'U2P et Jean-Claude Mailly, secrétaire général de Force ouvrière.

16 novembre

Réunion du Conseil National de l'U2P.

22 novembre

Rencontre entre le président et le secrétaire général de l'U2P et Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT.

Réunion du président et des vice-présidents de l'U2P avec les membres U2P des Commissions paritaires régionales interprofessionnelles de l'artisanat (CPRIA).

23 novembre

Réunion nationale des représentants des employeurs et des salariés de l'artisanat au sein des CPRIA.

5 décembre

Entretien du président de l'U2P avec Jacqueline Gourault, ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'Intérieur.

BRÈVES

Présentation de l'U2P. La première brochure de présentation de l'U2P est disponible sur le site Internet de l'U2P : u2p-france.fr/presentation/. Elle comporte de nombreux chiffres clefs et des informations détaillées sur les missions de l'U2P et sur le réseau des organisations affiliées, à commencer par les quatre organisations membres de l'U2P : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie-restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales) ainsi que la CNATP (travaux publics et paysage). À consulter, télécharger et diffuser sans modération.

Encourager la reprise et la transmission d'entreprises. Du 17 novembre au 5 décembre se tient la Quinzaine de la Transmission-Reprise qu'organise la Direction générale des entreprises. Parmi les acteurs impliqués figurent l'Agence France Entrepreneur (AFE), l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA) et le Fonds national de promotion et de communication de l'artisanat (FNPCA). Cette campagne entend battre en brèche de nombreuses idées reçues sur le coût ou le risque de la reprise d'une entreprise et sensibiliser en particulier les plus jeunes à l'intérêt d'intégrer cette possibilité dans leur projet entrepreneurial. Des ateliers sont organisés sur tout le territoire et répertoriés sur le site de l'AFE : www.afe-creation.fr.

L'UNAPL fête ses 40 ans. L'Union Nationale des Professions Libérales, qui s'est regroupée avec l'UPA en 2016 pour former l'U2P, première force patronale du pays représentant 2,3 millions d'entreprises, célébrera le 1^{er} décembre prochain son 40^{ème} anniversaire à l'occasion du

25^{ème} congrès national des professions libérales. Cet événement sera l'occasion de réunir tous les professionnels libéraux de la santé, du droit, des techniques et du cadre vie autour d'acteurs sociaux, de responsables politiques et d'intervenants de haut niveau, pour partager leur expertise et leur vision commune.

Réduire ses coûts énergétiques. L'U2P s'est jointe à l'initiative de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) : « TPE & PME- Gagnantes sur tous les coûts ! » Ce dispositif permet aux entreprises de bénéficier gratuitement de l'accompagnement complet d'un expert pour réduire leurs consommations d'eau et d'énergie et leurs déchets. Découvrez le programme et vérifiez votre éligibilité sur le site dédié : gagnantessurtouslescouts.fr/faq.

#JePréfèreL'Artisanat ! Du 6 au 12 novembre, une campagne de promotion de l'Artisanat lancée via le FNPCA (Fonds National de Promotion et de Communication de l'Artisanat) a mis en scène la préférence des Français pour les artisans à la fois créateurs d'emploi, acteurs de la transmission des savoirs, pourvoyeurs de créativité et indispensables au dynamisme des territoires. Elle fait suite à une étude menée en octobre par l'institut BVA dont ressortent trois principaux enseignements : en premier lieu les artisans sont perçus comme les acteurs de la proximité par excellence, 93 % des répondants estimant que l'artisanat joue un rôle important dans le maintien d'une économie locale, ensuite, leur expertise et la qualité de leurs produits et services se traduit dans la confiance que 81 % des Français disent accorder aux artisans et enfin, pour 8 Français sur 10, l'artisanat joue un rôle important dans la croissance économique du pays. ■



La brève est éditée par l'Union des entreprises de proximité (association loi 1901) | date de parution : 15 novembre 2017
Siège social : 53, rue Ampère 75017 Paris | Tél. : 01 47 63 31 31 | u2p@u2p-france.fr | u2p-france.fr
Directeur de la publication : Alain Griset | Responsable de la rédaction : Pierre Burban
Impression : Sprint, 99-101, avenue Louis Roche CS 30072 - 92622 Gennevilliers | ISSN 2268-5278 (en ligne) | ISSN 2554-5221 (imprimé)

CAPEB
Confédération de l'Artisanat
et des Petites Entreprises
du Bâtiment

CGAD
Confédération Générale
de l'Alimentation
en Détail

CNAMS
Confédération Nationale
de l'Artisanat des Métiers
et des Services

UNAPL
Union Nationale
des Professions
Libérales

CNATP
Chambre Nationale des
Artisans des Travaux Publics
et du Paysage